Contenus

Nom du Cours		Semestre du Cours	Cours Théoriques	Travaux Dirigés (TD)	Travaux Pratiques (TP)	Crédit du Cours	ECTS
HUK347	Propriété intellectuelle	5	2	0	0	2	1

Cours Pré-Requis	
Conditions d'Admission	
au Cours	

Langue du Cours	Turc
Langue du Cours	
Type de Cours	Électif
Niveau du Cours	Licence
Objectif du Cours	La notion de «l'œuvre » étant le point de départ, gagner des connaissances sur l'auteur de l'œuvre, le propriétaire de l'œuvre, et ses droits.
Contenus	 Connaissances générales sur la propriété intellectuelle et les relations avec les autres branches du droit, tel que la propriété industrielle. L'œuvre, son création et la typologie des œuvres protégeables. L'auteur de l'œuvre. Le champ de la protection du droit d'auteur et spésifiquement les droits moraux. Les droits patrimoniaux sur l'œuvre I. Les droits patrimoniaux sur l'œuvre III. Les exceptions à la protection en matière de droit d'auteur. Les confédérations professionnelles. I'exploitation des œuvres. La défence des droits d'auteur. Les droits voisins et les droits des artistes interprètes. Les droits voisins. La protection cumulative de l'œuvre.
Ressources	Ünal Tekinalp, Fikri Haklar, André Bertrand, Le droit d'auteur, Bentley/Sheman, Intellectual Property Law.

Intitulés des Sujets Théoriques

Semaine	Intitulés des Sujets	
1	Connaissances générales sur la propriété intellectuelle et les relations avec les autres branches du droit, tel que la propriété industrielle.	
2	L'œuvre, son création et la typologie des œuvres protégeables.	
3	L'auteur de l'œuvre.	
4	Le champ de la protection du droit d'auteur et spésifiquement les droits moraux.	
5	Les droits patrimoniaux sur l'œuvre I.	
6	Les droits patrimoniaux sur l'œuvre II.	
7	Les exceptions à la protection en matière de droit d'auteur.	
8	Les titulaires des droits d'auteur.	
9	Les confédérations professionnelles.	
10	l'exploitation des œuvres.	

Semaine	Intitulés des Sujets	
11	La défence des droits d'auteur.	
12	Les droits voisins et les droits des artistes interprètes.	
13	Les droits voisins.	
14	La protection cumulative de l'œuvre.	